



Appel d'une ordonnance Juge des Enfants

Par **L.Alex68**, le **19/04/2023** à **19:51**

Bonjour.

Je voudrais faire appel d'une décision de justice concernant la prolongation du placement de mon enfant. Je voudrais savoir qu'est ce qu'il faut écrire concrètement dans ma demande? Je ne me fais aucune illusion sur la suite de l'appel, mais le JE m'a déjà reproché que , comme je n'ai pas fait appel la dernière, ça veut dire que je suis d'accord avec ses décisions.

Bien cordialement, A.Lupu

Par **youris**, le **20/04/2023** à **10:30**

bonjoir,

faîtes-vous aider par un avocat qui sera sans doute nécessaire pour faire appel du premier jugement.

ne pas faire appel signifie que vous acceptez le jugement prononcé en première instance.

salutations